

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

10, rue du 11 juillet 1944
39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38

contact@dompierresurmont.fr

Dompierre-sur-Mont, le 22/04/2026

Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 22 avril 2026 à 20h00

Date de Convocation : 17.04.26

Nb de conseillers en exercice : 11

Date d’Affichage : 17.04.26

Présents : 09

Votants : 11

Etaient présents : ARIZMENDI Lucas, BAKKER Angélique, COIFFIER Claude, GAILLARD Elodie, GAY Didier, GERVAIS Valérie, JANOD Nelly, PIETRIGA Guy, PONCET Claude.

Excusés : BERR Julia (procuration donnée à Guy PIETRIGA)
CHAUVIN Romain (procuration donnée à Claude PONCET)

Secrétaire de séance : JANOD Nelly

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Guy PIETRIGA, Maire, déclare la séance ouverte à 20 h 00.

Compte-rendu conseil du mardi 31 mars 2026 : sans observation

1 Compte administratif 2025 (délibération)

a) Synthèse des résultats

Ce tableau fait apparaître les résultats consolidés de l'exercice 2025 incluant les 3 budgets : principal, bois et lotissement.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES						I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés						B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N	
I - Budget principal						
Investissement	-106 250,41		45 400,47		-60 849,94	
Fonctionnement	473 136,38	106 250,41	50 535,59		417 421,56	
TOTAL I	366 885,97	106 250,41	95 936,06		356 571,62	
II - Budgets des services à caractère administratif						
20601-BA BOIS DOMPIERRE SUR MONT						
Investissement	-2 278,14		1 775,77		-502,37	
Fonctionnement	42 915,78	2 278,14	95 376,00		136 013,64	
Sous-Total	40 637,64	2 278,14	97 151,77		135 511,27	
43200-DOMPIERRE-LOTISST ET TERRAINS						
Investissement	-23 539,65		23 539,65			
Fonctionnement	-25 743,88		-1 568,28		-27 312,16	
Sous-Total	-49 283,53		21 971,37		-27 312,16	
TOTAL II	-8 645,89	2 278,14	119 123,14		108 199,11	
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial						
TOTAL III						
TOTAL I + II + III	358 240,08	108 528,55	215 059,20		464 770,73	

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

10, rue du 11 juillet 1944
39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38

contact@dompierresurmont.fr

b) Approbation du compte financier unique 2025 (budget communal, forêt et lotissement)

Le maire, conformément à la loi, quitte la séance lors du vote du compte financier unique et délègue la présidence de séance au premier adjoint :

Le conseil municipal réuni sous la Présidence de Monsieur PONCET Claude délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Monsieur PIETRIGA Guy.

Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi

Budget commune :

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	525 466.03	238 380.02	763 846.05
	Recettes réalisées	147 918.55	245 684.95	393 603.50
	Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	419 215.62	605 265.99	1 024 481.61
	Dépenses réalisées	102 518.08	195 149.36	297 667.44
	Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	45 400.47	50 535.59	95 936.06
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	- 106 250.41	366 885.97	260 635.56
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / Déficit	- 60 849.94	417 421.56	356 571.62
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00
Résultat cumulé	Excédent / Déficit	- 60 849.97	417 421.56	356 571.62

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

10, rue du 11 juillet 1944
39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38

contact@dompierresurmont.fr

Budget forêt :

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	12 333.24	50 700.00	63 033.24
	Recettes réalisées	2 278.14	108 745.20	111 023.34
	Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	10 055.10	91 337.64	101 392.74
	Dépenses réalisées	502.37	13 369.20	13 871.57
	Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	1 775.77	95 376.00	97 151.77
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	- 2 278.14	40 637.64	38 359.50
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / Déficit	- 502.37	136 013.64	135 511.27
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00
Résultat cumulé	Excédent / Déficit	- 502.37	136 013.64	135 511.27

Budget lotissement :

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	141 539.65	206 393.53	347 933.18
	Recettes réalisées	23 539.65	22 810.13	46 349.78
	Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	118 000.00	180 649.65	298 649.65
	Dépenses réalisées	0.00	24 378.33	24 378.33
	Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	23 539.65	- 1 568.20	21 971.45
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	- 23 539.65	- 25 743.88	- 49 283.53
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / Déficit	0.00	- 27 312.08	- 27 312.08
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00
Résultat cumulé	Excédent / Déficit	0.00	- 27 312.08	- 27 312.08

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes financiers uniques

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

10, rue du 11 juillet 1944
39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

Tel. : **03.84.25.48.74** – fax : **09.72.31.88.38**
contact@dompierrezurmont.fr

c) Affectations des résultats

Budget communal :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal

que les résultats antérieurs reportés de fonctionnement sont de **473 136.38 euros**
que les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à **417 421.56 euros**

l'exercice 2025 a généré un excédent de fonctionnement de **50 535.59 euros**

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'affecter ce résultat comme suit :

1) S'il y a lieu d'apurer le déficit d'investissement :

- prioritairement au compte 1068 : **60 849.94 euros**
- le solde disponible est reporté en fonctionnement au cpte R002 : **356 571.62 euros**

Budget Forêt :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal

que les résultats antérieurs reportés de fonctionnement sont de **42 915.78 euros**
que les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à **136 013.64 euros**

l'exercice 2025 a généré un excédent de fonctionnement de **95 376.00 euros**

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'affecter ce résultat comme suit :

1) S'il y a lieu d'apurer le déficit d'investissement :

- prioritairement au compte 1068 : **502.37 euros**
- le solde disponible est reporté en fonctionnement au cpte R002 : **135 511.27 euros**

2 Budget 2026 (délibération)

a) Vote des taux d'impositions 2026

Les taux d'impositions ne sont pas modifiés cette année et restent donc les taux 2025

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

Décide de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- taxe d'habitation : **11.69 %** (seulement résidence secondaire et immeuble vacant).
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **36.97 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **24.14 %**

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

10, rue du 11 juillet 1944
39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38
contact@dompierresurmont.fr

b) Budget 2026 - Commune

Le budget 2026 est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Le budget s'équilibre donc à :

- Fonctionnement recette : 560 447.30 €
- Fonctionnement dépense : 560 447.30 €
- Investissement recette : 415 865.49 €
- Investissement dépense : 415 865.49 €

Une délibération lors du prochain conseil ajoutera une ouverture de crédit de 150 000 € pour provision de futurs travaux. C'est la somme excédentaire du budget bois qui peut être affecté au budget principal.

Budget 2026 – Lotissement

Le budget 2026 est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Le budget s'équilibre donc à :

- Fonctionnement recette : 214 581.08 €
- Fonctionnement dépense : 214 581.08 €
- Investissement recette : 118 000.00 €
- Investissement dépense : 118 000.00 €

Budget 2026 – Forêt

Le budget 2026 est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Le budget s'équilibre donc à :

- Fonctionnement recette : 206 511.27 €
- Fonctionnement dépense : 206 511.27 €
- Investissement recette : 22 362.64 €
- Investissement dépense : 22 362.64 €

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

10, rue du 11 juillet 1944

39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38contact@dompierresurmont.fr*c) Vote des subventions aux associations 2026*

Monsieur le Maire présente au conseil Municipal la liste des subventions demandées pour l'année 2026. Après avoir délibéré le conseil Municipal approuve à l'unanimité la liste des subventions accordées aux associations et aux personnes de droit privé ci-dessous.

Subventions accordées 2026	
ACCA DOMPIERRE SUR MONT	300 €
ADMR D ORGELET (repas)	100 €
ADMR D'ORGELET	100 €
ADOT	100 €
AFM JURA	100 €
AFM TELETHON	100 €
AMICALE DONNEURS DE SANG ORGELET	100 €
ASSOCIATION VALENTIN HAUY	100 €
CENTRE REGIONAL LEON BERARD	100 €
COMITE D'ANIMATION	300 €
CROIX ROUGE (épicerie sociale)	100 €
DOMPIERRE DE France	300 €
ENTRAIDE	100 €
FOYER SOCIO EDUCATIF	100 €
JURA LACS	100 €
LA BANQUE ALIMENTAIRE	100 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	100 €
LES P'TITS CADETS ECOLE ORGELET	100 €
MAISON FAMILIALE RURALE	100 €
MAPO	100 €
BFO	100 €
PARENTS D'ELEVES	100 €
PEP	100 €
PREVENTION ROUTIERE	100 €
SCLEROSES EN PLAQUES	100 €
SECOURS POPULAIRE	100 €
SEMONS L'ESPOIR	100 €
SOUVENIR Français	100 €
LES BALLADINS DU CHÂTEAU	100 €
AMICALE POMPIERS ORGELET	100 €
AC COMTOIS	100 €
ARA 39	100 €
ORGELET RANDO	100 €
SOUVENIRS ET SOUVENIRS	100 €

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

10, rue du 11 juillet 1944
39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38
contact@dompierresurmont.fr

3 Commissions communales

CAO (Commission d'Appel d'Offre) : G. PIETRIGA, R. CHAUVIN, C. PONCET, V. GERVAIS, C. COIFFIER et A. BAKKER

Commission travaux : Idem CAO :

Commission sécurité routière : V. GERVAIS, N. JANOD, A. BAKKER, T. BECAUD

Gestion des salles communales : C. COIFFIER, D. GAY, R. CHAUVIN.

Bois et forêt : D. GAY, G. PIETRIGA

Fleurissement : N. JANOD, G. TURPIN, J. BERR

Jeunesse et sport : L. ARIZMENDI, A. MARTIN

4 Serveur informatique à renouveler

Etude en cours. Romain CHAUVIN pour actualiser les données et mettre à jour les nouvelles fonctionnalités, propose de rechercher un modèle récent de serveur. Le conseil approuve à l'unanimité. Les crédits sont ouverts au budget.

5 Commission de contrôle liste électorale

Commission électorale : C. PONCET, V. GERVAIS, C. COIFFIER, A. BAKKER, N. JANOD.

Questions diverses :

1) Arborétum : petite plantation (chasse)

Information est donnée sur l'avancement des travaux. Le broyage n'a coûté que 500 € H.T. à la commune. Le maire propose une journée citoyenne et conviviale pour faire disparaître les branches restantes et égaliser les allées. La date sera fixée prochainement.

2) Restauration Thoreigne et Marais

Sous l'égide du parc naturel national, un projet de reméandrement de la Thoreigne est proposé par le délégué du PNR dans le cadre de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Ce projet est actuellement à l'étude. Il s'agit de retrouver le tracé initial de la rivière. Claude Poncet et Jilles Bakker représentent la commune dans cette opération, qui ne doit pas avoir d'impact financier pour la commune.

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

10, rue du 11 juillet 1944
39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38
contact@dompierresurmont.fr

3) Assemblée ADMR

Le maire était présent à l'assemblée générale de l'ADMR. L'implication de la commune de Dompierre est très appréciée.

4) Salles communales

Dans le cadre de la régularisation des procédures et de la mise en conformité des prêts de salles à divers intervenants, il apparaît nécessaire de rappeler la réglementation :

- Les prêts à titre gracieux sont accordés aux associations ou autres personnes morales assimilées.
- Les statuts de l'organisme bénéficiaire doivent être conservés en mairie.
- Une assurance est obligatoire.

Il est demandé aux bénéficiaires d'entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès de la préfecture afin de se mettre à jour.

Le maire ne peut être tenu responsable d'éventuels incidents ou accidents.

La séance est levée à 23h30.